

État des recettes et des dépenses de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour l'exercice 2015

Décembre 2014

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Partie I — État des recettes et des dépenses RECETTES

Titre Chapitre	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
2	CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPÉENNE			
2 0	CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPÉENNE	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-
	Titre 2 Total	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-
3	CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE L'État MEMBRE HÔTE			
3 0	CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE L'État MEMBRE HÔTE	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 3 Total	p.m.	p.m.	0.-
4	RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES			
4 0	RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 4 Total	p.m.	p.m.	0.-
5	CREDITS ADMINISTRATIVES			
5 0	CREDITS ADMINISTRATIVES	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 5 Total	p.m.	p.m.	0.-
9	RECETTES DIVERSES			
9 0	RECETTES DIVERSES	p.m.	279,000	271,340,22
	Titre 9 Total	p.m.	279,000	271,340,22
	TOTAL GÉNÉRAL	21,229,000	21,508,000	21,619,850,22

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 2

CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 2 0 — CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	Contribution de l'Union européenne			
2 0 0 0	Contribution de l'Union européenne	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-
	Article 2 0 0 — Total	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-
	CHAPITRE 2 0 — TOTAL	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-
	Titre 2 — Total	21,229,000	21,229,000	21,348,510.-

CHAPITRE 2 0 — CONTRIBUTION DE L'UNION EUROPÉENNE

2 0 0 Contribution de l'Union européenne

2 0 0 0 Contribution de l'Union européenne

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
21,229,000	21,229,000	21,348,510.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes associées à la subvention accordée par l'Union européenne.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 3

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE L'État MEMBRE HÔTE

CHAPITRE 3 0 — CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE L'État MEMBRE HÔTE

Article Poste	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHAPITRE 3 0			
3 0 0	Contributions financières de l'État membre hôte			
3 0 0 0	Contributions financières de l'État membre hôte	p.m.	p.m.	0.-
	Article 3 0 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-
	CHAPITRE 3 0 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 3 — Total	p.m.	p.m.	0.-

CHAPITRE 3 0 — CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DE L'État MEMBRE HÔTE

3 0 0 Contributions financières de l'État membre hôte

3 0 0 0 Contributions financières de l'État membre hôte

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes associées à toutes contributions financières de l'État membre hôte.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 4

RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES

CHAPITRE 4 0 — RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES

Article Poste	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHAPITRE 4 0			
4 0 0	Recettes correspondant à une destination déterminée			
4 0 0 0	Recettes correspondant à une destination déterminée	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 1	Contributions aux activités de l'Agence			
4 0 1 0	Contributions aux activités de l'Agence provenant d'États membres	p.m.	p.m.	0.-
4 0 1 1	Contributions aux activités de l'Agence provenant de pays non membres ou d'organes divers	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 1 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 2	Recettes provenant de tierces parties			
4 0 2 0	Recettes provenant de tierces parties	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 2 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 3	Produits de la fourniture de biens, de services et de travaux			
4 0 3 0	Produits de la fourniture de biens, de services et de travaux	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 3 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 4	Sommes indûment payées			
4 0 4 0	Sommes indûment payées	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 4 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 5	Ventes			
4 0 5 0	Ventes	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 5 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 6	Assurances			
4 0 6 0	Assurances	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 6 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 7	Locations			
4 0 7 0	Locations	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 7 — Total	p.m.	p.m.	0.-
4 0 8	Ventes de publications			
4 0 8 0	Ventes de publications	p.m.	p.m.	0.-
	Article 4 0 8 — Total	p.m.	p.m.	0.-
	CHAPITRE 4 0 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 4 — Total	p.m.	p.m.	0.-

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 4 0 — RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES

4 0 0 Recettes correspondant à une destination déterminée

4 0 0 0 Recettes correspondant à une destination déterminée

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes ayant une affectation déterminée, comme celles issues de fondations, de subventions, de dons et de legs.

4 0 1 Contributions aux activités de l'Agence

4 0 1 0 Contributions aux activités de l'Agence provenant d'États membres

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes ayant une affectation déterminée, comme celles issues de fondations, de subventions, de dons et de legs.

4 0 1 1 Contributions aux activités de l'Agence provenant de pays non membres ou d'organes divers

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les contributions aux activités de l'Agence provenant de pays non membres ou d'organes divers, dans la mesure prévue dans l'accord conclu entre l'Agence et les pays non membres ou organes concernés.

4 0 2 Recettes provenant de tierces parties

4 0 2 0 Recettes provenant de tierces parties

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes provenant de tierces parties en rapport avec des biens, services ou travaux fournis à leur demande.

4 0 3 Produits de la fourniture de biens, de services et de travaux

4 0 3 0 Produits de la fourniture de biens, de services et de travaux

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les produits de la fourniture de biens, de services et de travaux pour des institutions communautaires ou d'autres organes communautaires.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE 4 0 — RECETTES AFFECTÉES À DES POSTES DE DÉPENSES SPÉCIFIQUES (suite)

4 0 4 Sommes indûment payées

4 0 4 0 Sommes indûment payées

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes provenant du remboursement de sommes indûment payées.

4 0 5 Ventes

4 0 5 0 Ventes

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les produits de la vente de moyens de transport, d'équipements, d'installations, de matériels et d'appareils scientifiques et techniques qui sont remplacés ou mis au rebut lorsque leur valeur comptable est entièrement amortie.

4 0 6 Assurances

4 0 6 0 Assurances

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les indemnités d'assurances perçues.

4 0 7 Locations

4 0 7 0 Locations

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes provenant de paiements liés à des locations.

4 0 8 Ventes de publications

4 0 8 0 Ventes de publications

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes provenant de la vente de publications et de films, y compris sur support électronique.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 5

CREDITS ADMINISTRATIVES

CHAPITRE 5 0 — CREDITS ADMINISTRATIVES

Article Poste	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHAPITRE 5 0			
5 0 0	Crédits Administratives			
5 0 0 0	Intérêts générés	p.m.	p.m.	0.-
	Article 5 0 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-
	CHAPITRE 5 0 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-
	Titre 5 — Total	p.m.	p.m.	0.-

CHAPITRE 5 0 — CREDITS ADMINISTRATIVES

5 0 0 Crédits Administratives

5 0 0 0 Intérêts générés

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	p.m.	0.-

Commentaires

Ce poste comprend les recettes associées aux intérêts bancaires générés.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE 9

RECETTES DIVERSES

CHAPITRE 9 0 — RECETTES DIVERSES

Article Poste	Intitulé	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
	CHAPITRE 9 0			
9 0 0	Recettes diverses			
9 0 0 0	Recettes diverses	p.m.	279,000	271,340,22
	Article 9 0 0 — Total	p.m.	279,000	271,340,22
	CHAPITRE 9 0 — TOTAL	p.m.	279,000	271,340,22
	Titre 9 — Total	p.m.	279,000	271,340,22

CHAPITRE 9 0 — RECETTES DIVERSES

9 0 0 Recettes diverses

9 0 0 0 Recettes diverses

Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
p.m.	279,000	271,340,22

Commentaires

Ce poste couvre les recettes diverses telles que les recettes réutilisables mais qui n'ont pas été utilisées.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

DÉPENSES

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
A-1	PERSONNEL				
A-1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	10,217,000	10,557,000	9,338,902.48	91.41%
A-1 2	FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	114,000	45,000	73,067.25	64.09%
A-1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	200,000	270,000	439,161.23	219.58%
A-1 4	LÉGAL, MÉDICAUX ET DE FORMATION	378,000	368,000	324,113.62	85.74%
A-1 5	MOBILITÉ, ÉCHANGES DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS	372,000	350,000	335,900.92	90.30%
A-1 6	SERVICE SOCIAL	675,000	592,000	526,978.32	78.07%
A-1 7	RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION	5,000	3,000	3,945.11	78.90%
A-1 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 1	p.m.	p.m.	244,000.-	N/A
	Titre A-1 Total	11,961,000	12,185,000	11,286,068.93	94.36 %
A-2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT				
A-2 0	LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	1,130,000	1,340,000	1,032,188.77	91.34%
A-2 1	INFORMATIQUE	774,000	819,000	812,620.96	104.99%
A-2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	39,000	42,000	15,834.11	40.60%
A-2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	67,000	74,000	55,206.43	82.40%
A-2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	169,000	157,000	129,432.42	76.59%
A-2 5	FRAIS DE RÉUNIONS	9,000	26,000	21,146.99	234.97%
A-2 6	ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS	30,000	30,000	77,550.-	258.50%
A-2 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 2	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Titre A-2 Total	2,218,000	2,488,000	2,143,979.68	96.66 %
B0-3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
B0-3 1	DIGNITÉ	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 2	LIBERTÉS	1,420,000	470,000	2,112,721.31	148.78%
B0-3 3	ÉGALITÉ	2,981,000	3,715,000	2,663,522.68	89.35%
B0-3 5	DROITS DES CITOYENS	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 6	JUSTICE	744,850	400,000	1,026,013.86	137.75%
B0-3 7	ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES HORIZONTALES	1,275,000	1,670,000	1,797,926.44	141.01%
B0-3 8	ORGANES DE L'AGENCE ET MÉCANISMES DE CONSULTATION	490,000	475,000	448,172.58	91.46%
B0-3 9	RÉSERVE POUR LE TITRE 3	139,150	105,000	0.-	N/A
	Titre B0-3 Total	7,050,000	6,835,000	8,048,356.87	114.16 %
	TOTAL GÉNÉRAL	21,229,000	21,508,000	21,478,405.48	101.17 %

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE A-1 PERSONNEL

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
	CHAPITRE A-1 1				
A-1 1 0	Personnel occupant un emploi prévu au tableau des effectifs				
A-1 1 0 0	Traitements de base	5,420,000	5,971,000	5,273,269.68	97.29%
A-1 1 0 1	Allocations familiales	790,000	814,000	697,455.84	88.29%
A-1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	832,000	878,000	783,477.76	94.17%
A-1 1 0 3	Indemnités de secrétariat	8,000	8,000	7,530.36	94.13%
	Article A-1 1 0 — Total	7,050,000	7,671,000	6,761,733.64	95.91%
A-1 1 1	Autre personnel				
A-1 1 1 3	Stagiaires	420,000	362,000	323,123.38	76.93%
A-1 1 1 4	Conseillers spéciaux	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 1 1 5	Agents contractuels	1,619,000	1,471,000	1,272,016.91	78.57%
	Article A-1 1 1 — Total	2,039,000	1,833,000	1,595,140.29	78.23%
A-1 1 3	Cotisations patronales à la sécurité sociale				
A-1 1 3 0	Couverture des risques de maladie	187,000	200,000	187,376.87	100.20%
A-1 1 3 1	Assurances accidents et maladies professionnelles	40,000	43,000	27,600.32	69.00%
A-1 1 3 2	Couverture du risque de chômage	72,000	77,000	71,508.28	99.32%
A-1 1 3 3	Constitution ou maintien des droits à pension	p.m.	p.m.		
	Article A-1 1 3 — Total	299,000	320,000	286,485.47	95.81%
A-1 1 4	Allocations et indemnités diverses				
A-1 1 4 0	Allocations à la naissance et en cas de décès	2,000	2,000	1,784.79	89.24%
A-1 1 4 1	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	115,000	110,000	136,461.90	118.66%
A-1 1 4 9	Autres indemnités et remboursements	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 1 4 — Total	117,000	112,000	138,246.69	118.16%
A-1 1 5	Heures supplémentaires				
A-1 1 5 0	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 1 5 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 1 7	Prestations d'appoint				
A-1 1 7 1	Interprètes free-lance	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 1 7 5	Services temporaires	50,000	100,000	122,275.86	244.55%
A-1 1 7 8	Services extérieurs	65,000	60,000	58,076.78	89.35%
	Article A-1 1 7 — Total	115,000	160,000	180,352.74	156.83%
A-1 1 9	Coefficients correcteurs des rémunérations				
A-1 1 9 0	Coefficients correcteurs	597,000	461,000	376,943.65	63.14%
A-1 1 9 1	Crédit provisionnel	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 1 9 — Total	597,000	461,000	376,943.65	63.14%
	CHAPITRE A-1 1 — TOTAL	10,217,000	10,557,000	9,338,902.48	91.41%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
A-1 2 0	CHAPITRE A-1 2 Frais de recrutement et de mutation du personnel				
A-1 2 0 0	Frais de recrutement du personnel	50,000	8,000	23,249.66	46.50%
A-1 2 0 1	Frais de voyage	5,000	2,000	484.67	9.69%
A-1 2 0 2	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	34,000	15,000	27,552.91	81.04%
A-1 2 0 3	Frais de déménagement	15,000	10,000	4,829.29	32.20%
A-1 2 0 4	Indemnités journalières temporaires	10,000	10,000	16,950.72	169.51%
	Article A-1 2 0 — Total	114,000	45,000	73,067.25	64.09%
	CHAPITRE A-1 2 — TOTAL	114,000	45,000	73,067.25	64.09%
A-1 3 0	CHAPITRE A-1 3 Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires				
A-1 3 0 0	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	200,000	270,000	439,161.23	219.58%
	Article A-1 3 0 — Total	200,000	270,000	439,161.23	219.58%
	CHAPITRE A-1 3 — TOTAL	200,000	270,000	439,161.23	219.58%
A-1 4 0	CHAPITRE A-1 4 Restaurants et cantines				
A-1 4 0 0	Restaurants et cantines	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 4 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 4 1	Service médical				
A-1 4 1 0	Service médical	48,000	48,000	39,186.19	81.64%
	Article A-1 4 1 — Total	48,000	48,000	39,186.19	81.64%
A-1 4 2	Perfectionnement professionnel du personnel				
A-1 4 2 0	Perfectionnement professionnel du personnel	240,000	250,000	220,129.57	91.72%
	Article A-1 4 2 — Total	240,000	250,000	220,129.57	91.72%
A-1 4 3	Frais de contentieux				
A-1 4 3 0	Frais de contentieux	90,000	70,000	64,797.86	72.00%
	Article A-1 4 3 — Total	90,000	70,000	64,797.86	72.00%
	CHAPITRE A-1 4 — TOTAL	378,000	368,000	324,113.62	85.74%
A-1 5 2	CHAPITRE A-1 5 Mobilité, échanges de fonctionnaires et experts				
A-1 5 2 0	Échanges de personnel	372,000	350,000	335,900.92	90.30%
A-1 5 2 1	Agents de l'Agence détachés à l'extérieur	p.m.	p.m.		
	Article A-1 5 2 — Total	372,000	350,000	335,900.92	90.30%
	CHAPITRE A-1 5 — TOTAL	372,000	350,000	335,900.92	90.30%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
	CHAPITRE A-1 6				
A-1 6 0	Secours extraordinaires				
A-1 6 0 0	Secours extraordinaires	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 6 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 6 1	Relations sociales entre les membres du personnel				
A-1 6 1 0	Relations sociales entre les membres du personnel	20,000	22,000	9,450.43	47.25%
	Article A-1 6 1 — Total	20,000	22,000	9,450.43	47.25%
A-1 6 2	Autres interventions sociales				
A-1 6 2 0	Autres interventions sociales	625,000	550,000	506,840.89	81.09%
	Article A-1 6 2 — Total	625,000	550,000	506,840.89	81.09%
A-1 6 3	Centres de la petite enfance et crèches				
A-1 6 3 0	Centres de la petite enfance et crèches	30,000	20,000	10,687.-	35.62%
	Article A-1 6 3 — Total	30,000	20,000	10,687.-	35.62%
A-1 6 4	Aide complémentaire aux handicapés				
A-1 6 4 0	Aide complémentaire aux handicapés	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 6 4 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-1 6 5	Restaurants et cantines				
A-1 6 5 0	Restaurants et cantines	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-1 6 5 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	CHAPITRE A-1 6 — TOTAL	675,000	592,000	526,978.32	78.07%
	CHAPITRE A-1 7				
A-1 7 0	Frais de réception et de représentation				
A-1 7 0 0	Frais de réception et de représentation	5,000	3,000	3,945.11	78.90%
	Article A-1 7 0 — Total	5,000	3,000	3,945.11	78.90%
	CHAPITRE A-1 7 — TOTAL	5,000	3,000	3,945.11	78.90%
	CHAPITRE A-1 9				
A-1 9 0	Réserve pour le titre 1				
A-1 9 0 0	Réserve pour le titre 1	p.m.	p.m.	244,000.-	N/A
	Article A-1 9 0 — Total	p.m.	p.m.	244,000.-	N/A
	CHAPITRE A-1 9 — TOTAL	p.m.	p.m.	244,000.-	N/A
	Titre A-1 — Total	11,961,000	12,185,000	11,286,068.93	94.36%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE A-1

PERSONNEL

CHAPITRE A-1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

A-1 1 0 Personnel occupant un emploi prévu au tableau des effectifs

A-1 1 0 0 Traitements de base

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
5,420,000	5,971,000	5,273,269.68	97.29%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et régime applicable aux autres agents de ces Communautés et, en particulier, ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir le traitement de base des fonctionnaires et des agents temporaires.

A-1 1 0 1 Allocations familiales

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
790,000	814,000	697,455.84	88.29%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 62, 67 et 68 ainsi que la section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, pour enfants et autres personnes à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et des agents temporaires.

A-1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
832,000	878,000	783,477.76	94.17%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 62 et 69, ainsi que l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et des agents temporaires.

A-1 1 0 3 Indemnités de secrétariat

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
8,000	8,000	7,530.36	94.13%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, l'article 4a bis de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des agents temporaires affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, téléxiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principale.

A-1 1 1 Autre personnel

A-1 1 1 3 Stagiaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
420,000	362,000	323,123.38	76.93%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stages administratifs accessibles à de jeunes étudiants. Les dépenses comprennent les indemnités et cotisations sociales pour les stagiaires, les frais relatifs aux déplacements effectués au cours des stages et les frais de voyage en début et en fin de stage ou de séjour.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ (suite)

A-1 1 1 4 Conseillers spéciaux

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 5, 82 et 83. Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération, les frais de missions ainsi que la quote-part patronale dans l'assurance contre les risques d'accident des conseillers spéciaux. Rentrent notamment dans la catégorie des conseillers spéciaux: le médecin-conseil, le conseiller juridique, le conseiller technique.

A-1 1 1 5 Agents contractuels

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
1,619,000	1,471,000	1,272,016.91	78.57%

Commentaires

Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne et, en particulier, son article 3a bis et son titre IV. Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération des agents contractuels.

A-1 1 3 Cotisations patronales à la sécurité sociale

A-1 1 3 0 Couverture des risques de maladie

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
187,000	200,000	187,376.87	100.20%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 23. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale (3.4 % du traitement de base). La cotisation du fonctionnaire s'élève à 1.7 % du traitement de base.

A-1 1 3 1 Assurances accidents et maladies professionnelles

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
40,000	43,000	27,600.32	69.00%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 73. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident.

A-1 1 3 2 Couverture du risque de chômage

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
72,000	77,000	71,508.28	99.32%

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes et, en particulier, son article 28(a). Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ (suite)

A-1 1 3 Cotisations patronales à la sécurité sociale (suite)

A-1 1 3 3 Constitution ou maintien des droits à pension

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes et, en particulier, son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par l'Agence en faveur des agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.

A-1 1 4 Allocations et indemnités diverses

A-1 1 4 0 Allocations à la naissance et en cas de décès

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
2,000	2,000	1,784.79	89.24%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'allocation de naissance;
- en cas de décès d'un fonctionnaire, la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois qui suit celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt.

A-1 1 4 1 Frais de voyage à l'occasion du congé annuel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
115,000	110,000	136,461.90	118.66%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.

A-1 1 4 9 Autres indemnités et remboursements

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 34. Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'indemnité de licenciement pour un fonctionnaire stagiaire licencié en cas d'inaptitude manifeste,
- l'indemnité de résiliation du contrat d'un agent temporaire par l'Agence.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ (suite)

A-1 1 5 Heures supplémentaires

A-1 1 5 0 Heures supplémentaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires concernant les heures effectuées par les fonctionnaires et agents des catégories AST 1 à AST 4 ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.

A-1 1 7 Prestations d'appoint

A-1 1 7 1 Interprètes free-lance

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la rétribution des interprètes free-lance engagés pour permettre à l'Agence d'assurer l'interprétariat de conférences ponctuelles, dans le cas où la Commission ne serait pas en mesure de mettre à sa disposition des ressources d'interprétariat. Cette rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes free-lance n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de déplacement ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.

A-1 1 7 5 Services temporaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
50,000	100,000	122,275.96	244.55%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir:

- l'emploi de personnel intérimaire, et notamment de standardistes, de personnel de bureau et de personnel chargé de tâches de secrétariat,
- les travaux de reproduction et de dactylographie confiés à l'extérieur, ne pouvant être assurés par l'Agence,
- les frais de mise en page informatique liés aux documents explicatifs et justificatifs pour les besoins propres de l'Agence et pour les pièces à fournir à l'autorité budgétaire;
- la subvention payable dans le cadre de la formation en alternance des enfants des membres du personnel,
- le remboursement des dépenses exposées par la Commission pour l'assistance administrative fournie à l'Agence.

A-1 1 7 8 Services extérieurs

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
65,000	60,000	58,076.78	89.35%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le remboursement de dépenses exposées par la Commission pour l'assistance administrative fournie à l'Agence, par exemple, le service de registre informatisé des salaires.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ (suite)

A-1 1 9 Coefficients correcteurs des rémunérations

A-1 1 9 0 Coefficients correcteurs

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
597,000	461,000	376,943.65	63.14%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.

A-1 1 9 1 Crédit provisionnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 65, Règlement financier du 21 décembre 1977 applicable au budget général des Communautés européennes (JO n° O 356 du 31,12,1977, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (CE, CECA, Euratom) n° 3830/91 du 19 décembre 1991 modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes et le régime applicable aux autres agents de ces Communautés en ce qui concerne les modalités d'adaptation des rémunérations (JO n° L 361 du 31,12,1991, p. 1). Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des adaptations éventuelles des rémunérations à décider par le Conseil au cours de l'exercice.

CHAPITRE A-1 2 — FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

A-1 2 0 Frais de recrutement et de mutation du personnel

A-1 2 0 0 Frais de recrutement du personnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
50,000	8,000	23,249.66	46.50%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 27 à 31 et 33 ainsi que son annexe III. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement, notamment:

- les frais de publication, les frais de voyage et de séjour ainsi que l'assurance contre les accidents des candidats convoqués à des examens et à des entretiens, les frais résultant directement de la promotion et de l'organisation d'épreuves collectives de recrutement (location de salles, de mobilier, de machines et matériel divers, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.),
- les visites médicales d'embauche.

A-1 2 0 1 Frais de voyage

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
5,000	2,000	484.67	9.69%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux agents (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions ou de leur départ.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 2 — FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL (suite)

A-1 2 0 Frais de recrutement et de mutation du personnel (suite)

A-1 2 0 2 Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
34,000	15,000	27,552.91	81.04%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 5 et 6 ainsi que son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

A-1 2 0 3 Frais de déménagement

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
15,000	10,000	4,829.29	32.20%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

A-1 2 0 4 Indemnités journalières temporaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
10,000	10,000	16,950.72	169.51%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux agents en mesure de justifier un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).

CHAPITRE A-1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

A-1 3 0 Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires

A-1 3 0 0 Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
200,000	270,000	439,161.23	219.58%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, les articles 11 à 13 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission, y compris les réunions hors site, par le personnel statutaire de l'Agence ainsi que par les experts ou fonctionnaires nationaux ou internationaux détachés auprès des services de l'Agence.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 4 — LÉGAL, MÉDICAUX ET DE FORMATION

A-1 4 0 Restaurants et cantines

A-1 4 0 0 Restaurants et cantines

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses permettant d'assurer le fonctionnement des restaurants, des cafétérias et des cantines, y compris l'entretien des installations. Il couvre également les dépenses ordinaires de remplacement du matériel existant et d'achat de nouveau matériel, lesquelles ne sont pas réputées imputables aux dépenses courantes, et le coût des honoraires des services de conseil.

A-1 4 1 Service médical

A-1 4 1 0 Service médical

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
48,000	48,000	39,186.19	81.64%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et, en particulier, son article 59 ainsi que l'article 8 de son annexe II. Ce crédit est destiné à couvrir, outre les honoraires des médecins, les frais des visites préventives (examens spéciaux, analyses, etc.), de matériel (médicaments, pansements, etc.), d'achat de matériel et de mobilier spéciaux ainsi que les frais de fonctionnement de la commission d'invalidité.

A-1 4 2 Perfectionnement professionnel du personnel

A-1 4 2 0 Perfectionnement professionnel du personnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
240,000	250,000	220,129.57	91.72%

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 24(a), troisième alinéa. Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, le recyclage professionnel, l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'information sur les questions de l'Union européenne, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des experts en méthodes d'organisation.

A-1 4 3 Frais de contentieux

A-1 4 3 0 Frais de contentieux

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
90,000	70,000	64,797.86	72.00%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 5 — MOBILITÉ, ÉCHANGES DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

A-1 5 2 Mobilité, échanges de fonctionnaires et experts

A-1 5 2 0 Échanges de personnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
372,000	350,000	335,900.92	90.30%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire auprès de l'Agence de fonctionnaires ou autres agents des administrations nationales, pour une durée limitée, en vue d'une intensification de l'échange des expertises.

A-1 5 2 1 Agents de l'Agence détachés à l'extérieur

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire d'agents de l'Agence dans des services nationaux ou internationaux.

CHAPITRE A-1 6 — SERVICE SOCIAL

A-1 6 0 Secours extraordinaires

A-1 6 0 0 Secours extraordinaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir des secours en espèces qui peuvent être accordés à un agent, à un ancien agent ou à des ayants droit d'un agent décédé, se trouvant dans une situation difficile.

A-1 6 1 Relations sociales entre les membres du personnel

A-1 6 1 0 Relations sociales entre les membres du personnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
20,000	22,000	9,450.43	47.25%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir une partie des coûts du centre récréatif, des activités culturelles, des subventions aux clubs du personnel, de la gestion et de l'équipement supplémentaire des centres sportifs ainsi qu'à promouvoir les relations sociales entre les agents de diverses nationalités.

A-1 6 2 Autres interventions sociales

A-1 6 2 0 Autres interventions sociales

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
625,000	550,000	506,840.89	81.09%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les aides familiales, les dépenses d'accueil, l'assistance juridique, les subventions aux associations pour enfants, la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves, les inscriptions dans des établissements multilingues pour les enfants du personnel.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 6 — SERVICE SOCIAL (suite)

A-1 6 3 Centres de la petite enfance et crèches

A-1 6 3 0 Centres de la petite enfance et crèches

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
30,000	20,000	10,687.-	35.62%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la participation financière de l'Agence aux frais de garde d'enfants du personnel de l'Agence placés dans des crèches non gérées par la Commission.

A-1 6 4 Aide complémentaire aux handicapés

A-1 6 4 0 Aide complémentaire aux handicapés

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit doit permettre de rembourser aux agents en activité, aux conjoints et à leurs enfants à charge handicapés, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national, les dépenses de nature autre que médicale, reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.

A-1 6 5 Restaurants et cantines

A-1 6 5 0 Restaurants et cantines

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses permettant d'assurer le fonctionnement des restaurants, des cafétérias et des cantines, y compris l'entretien des installations. Il couvre également les dépenses ordinaires de remplacement du matériel existant et d'achat de nouveau matériel, lesquelles ne sont pas réputées imputables aux dépenses courantes, et le coût des honoraires des services de conseil.

CHAPITRE A-1 7 — RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION

A-1 7 0 Frais de réception et de représentation

A-1 7 0 0 Frais de réception et de représentation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
5,000	3,000	3,945.11	78.90%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux obligations incombant à l'Agence en matière de réceptions et de représentation. Ces dépenses peuvent être exposées individuellement par des membres du personnel autorisés et dans le cadre de l'activité de l'Agence.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-1 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 1

A-1 9 0 Réserve pour le titre 1

A-1 9 0 0 Réserve pour le titre 1

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	244,000.-	N/A

Commentaires

Réserve pour le titre 1.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE A-2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
	CHAPITRE A-2 0				
A-2 0 0	Location d'immeubles et frais accessoires				
A-2 0 0 0	Loyers	572,000	789,000	527,530.76	92.23%
	Article A-2 0 0 — Total	572,000	789,000	527,530.76	92.23%
A-2 0 1	Assurances				
A-2 0 1 0	Assurances	13,000	13,000	9,874.72	75.96%
	Article A-2 0 1 — Total	13,000	13,000	9,874.72	75.96%
A-2 0 2	Eau, gaz, électricité et chauffage				
A-2 0 2 0	Eau, gaz, électricité et chauffage	94,000	81,000	73,927.28	78.65%
	Article A-2 0 2 — Total	94,000	81,000	73,927.28	78.65%
A-2 0 3	Nettoyage et entretien				
A-2 0 3 0	Nettoyage et entretien	321,000	317,000	312,472.88	97.34%
	Article A-2 0 3 — Total	321,000	317,000	312,472.88	97.34%
A-2 0 4	Aménagement des locaux				
A-2 0 4 0	Aménagement des locaux	15,000	25,000	7,180.-	47.87%
	Article A-2 0 4 — Total	15,000	25,000	7,180.-	47.87%
A-2 0 5	Sécurité et surveillance des immeubles				
A-2 0 5 0	Sécurité et surveillance des immeubles	115,000	115,000	99,587.33	86.60%
	Article A-2 0 5 — Total	115,000	115,000	99,587.33	86.60%
A-2 0 6	Acquisition de biens immobiliers				
A-2 0 6 0	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 0 6 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 0 9	Autres dépenses afférentes aux immeubles				
A-2 0 9 0	Autres dépenses afférentes aux immeubles	p.m.	p.m.	1,615.80	N/A
	Article A-2 0 9 — Total	p.m.	p.m.	1,615.80	N/A
	CHAPITRE A-2 0 — TOTAL	1,130,000	1,340,000	1,032,188.77	91.34%
	CHAPITRE A-2 1				
A-2 1 0	Informatique				
A-2 1 0 0	Matériel informatique	415,000	425,000	453,970.96	109.39%
A-2 1 0 1	Développement de logiciels	309,000	364,000	308,700.-	99.90%
A-2 1 0 2	Autres prestations extérieures pour le traitement des données	50,000	30,000	49,950.-	99.90%
	Article A-2 1 0 — Total	774,000	819,000	812,620.96	104.99%
	CHAPITRE A-2 1 — TOTAL	774,000	819,000	812,620.96	104.99%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
	CHAPITRE A-2 2				
A-2 2 0	Matériel et installations techniques				
A-2 2 0 0	Premier équipement en matériel et installations	17,000	15,000	14,957.29	87.98%
A-2 2 0 2	Location de matériel et installations	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 2 0 3	Entretien, utilisation et réparation	10,000	8,000	0.-	N/A
	Article A-2 2 0 — Total	27,000	23,000	14,957.29	55.40%
A-2 2 1	Mobilier				
A-2 2 1 0	Bureau, logement et séjour	10,000	15,000	520.-	5.20%
A-2 2 1 3	Entretien, utilisation et réparation	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 2 1 — Total	10,000	15,000	520.-	5.20%
A-2 2 3	Location de matériel de transport				
A-2 2 3 0	Location de matériel de transport	2,000	2,000	134.10	6.71%
	Article A-2 2 3 — Total	2,000	2,000	134.10	6.71%
A-2 2 5	Documentation et bibliothèque				
A-2 2 5 0	Fonds de bibliothèque, achats de livres	p.m.	1,000	222.72	N/A
A-2 2 5 1	Équipements pour bibliothèques	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 2 5 2	Abonnements aux journaux et périodiques	p.m.	1,000	0.-	N/A
A-2 2 5 4	Frais de reliure et de conservation des ouvrages	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 2 5 — Total	p.m.	2,000	222.72	N/A
	CHAPITRE A-2 2 — TOTAL	39,000	42,000	15,834.11	40.60%
	CHAPITRE A-2 3				
A-2 3 0	Papeterie et fournitures de bureau				
A-2 3 0 0	Papeterie et fournitures de bureau	28,000	31,000	31,510.18	112.54%
	Article A-2 3 0 — Total	28,000	31,000	31,510.18	112.54%
A-2 3 2	Charges financières				
A-2 3 2 0	Frais bancaires	5,000	5,000	3,447.62	68.95%
A-2 3 2 1	Pertes de change	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 3 2 — Total	5,000	5,000	3,447.62	68.95%
A-2 3 3	Frais de contentieux				
A-2 3 3 0	Frais de contentieux	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 3 3 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 3 4	Domages et intérêts				
A-2 3 4 0	Domages et intérêts	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 3 4 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
A-2 3 5	Autres dépenses de fonctionnement				
A-2 3 5 0	Assurances diverses	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 3 5 2	Frais divers de réunions internes	p.m.	p.m.	0.-	N/A
A-2 3 5 3	Travaux de manutention et déménagement de services	23,000	27,000	16,950.-	73.70%
A-2 3 5 5	Publications et reproduction de documents	11,000	11,000	3,298.63	29.99%
	Article A-2 3 5 — Total	34,000	38,000	20,248.63	59.55%
	CHAPITRE A-2 3 — TOTAL	67,000	74,000	55,206.43	82.40%
A-2 4 0	CHAPITRE A-2 4 Affranchissement et télécommunications				
A-2 4 0 0	Affranchissement de correspondance et frais de port	23,000	26,000	21,962.35	95.49%
	Article A-2 4 0 — Total	23,000	26,000	21,962.35	95.49%
A-2 4 1	Télécommunications				
A-2 4 1 0	Redevances de télécommunications	131,000	131,000	107,470.07	82.04%
A-2 4 1 1	Équipements de télécommunications	15,000	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 4 1 — Total	146,000	131,000	107,470.07	73.61%
	CHAPITRE A-2 4 — TOTAL	169,000	157,000	129,432.42	76.59%
A-2 5 5	CHAPITRE A-2 5 Frais divers pour les réunions				
A-2 5 5 0	Frais divers pour les réunions	9,000	26,000	21,146.99	234.97%
	Article A-2 5 5 — Total	9,000	26,000	21,146.99	234.97%
	CHAPITRE A-2 5 — TOTAL	9,000	26,000	21,146.99	234.97%
A-2 6 0	CHAPITRE A-2 6 Études, enquêtes, consultations				
A-2 6 0 1	Études, enquêtes, consultations	30,000	30,000	77,550.-	258.50%
	Article A-2 6 0 — Total	30,000	30,000	77,550.-	258.50%
	CHAPITRE A-2 6 — TOTAL	30,000	30,000	77,550.-	258.50%
A-2 9 0	CHAPITRE A-2 9 Réserve pour le titre 2				
A-2 9 0 0	Réserve pour le titre 2	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article A-2 9 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	CHAPITRE A-2 9 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Titre A-2 — Total	2,218,000	2,488,000	2,143,979.68	96.66%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE A-2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE A-2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

A-2 0 0 Location d'immeubles et frais accessoires

A-2 0 0 0 Loyers

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
572,000	789,000	527,530.76	92.23%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés ainsi que la location de magasins, de garages, de lieux d'entreposage hors site et de parkings.

A-2 0 1 Assurances

A-2 0 1 0 Assurances

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
13,000	13,000	9,874.72	75.96%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes prévues dans les polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'Agence ainsi qu'à leurs contenus, à la responsabilité civile et à la responsabilité professionnelle.

A-2 0 2 Eau, gaz, électricité et chauffage

A-2 0 2 0 Eau, gaz, électricité et chauffage

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
94,000	81,000	73,927.28	78.65%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

A-2 0 3 Nettoyage et entretien

A-2 0 3 0 Nettoyage et entretien

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
321,000	317,000	312,472.88	97.34%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien des locaux, des ascenseurs, du chauffage central, des équipements de conditionnement d'air, etc., les frais résultant de certains nettoyages périodiques, de l'achat de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc., ainsi que des remises en peinture, des réparations et des fournitures. Il couvre également l'acquisition, la location et l'entretien des plantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 0 — LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES (suite)

A-2 0 4 Aménagement des locaux

A-2 0 4 0 Aménagement des locaux

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
15,000	25,000	7,180.-	47.87%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de différents travaux d'aménagement tels que les modifications de cloisonnement dans les immeubles, les modifications d'installations techniques et autres interventions spécialisées en serrurerie, électricité, sanitaire, peinture, revêtement de sol, etc. Il couvre également les équipements nécessaires à ces travaux (outils, par exemple).

A-2 0 5 Sécurité et surveillance des immeubles

A-2 0 5 0 Sécurité et surveillance des immeubles

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
115,000	115,000	99,587.33	86.60%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires et agents pompiers volontaires, ainsi que les frais de contrôles légaux.

A-2 0 6 Acquisition de biens immobiliers

A-2 0 6 0 Acquisition de biens immobiliers

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat éventuel d'un bâtiment afin d'y établir le siège de l'Agence.

A-2 0 9 Autres dépenses afférentes aux immeubles

A-2 0 9 0 Autres dépenses afférentes aux immeubles

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	1,615.80	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses courantes non spécialement prévues, par exemple les frais de gérance autres que les consommations (eau, gaz, électricité), les entretiens, les taxes communales et les frais accessoires.

CHAPITRE A-2 1 — INFORMATIQUE

A-2 1 0 Informatique

A-2 1 0 0 Matériel informatique

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
415,000	425,000	453,970.96	109.39%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location ou la location-vente de matériel informatique et de consommables, en ce compris l'entretien du matériel, les licences de logiciels et la maintenance des programmes, etc.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 1 — INFORMATIQUE (suite)

A-2 1 0 Informatique (suite)

A-2 1 0 1 Développement de logiciels

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
309,000	364,000	308,700.-	99.90%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût du développement externe de logiciels et les services de conseil informatique.

A-2 1 0 2 Autres prestations extérieures pour le traitement des données

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
50,000	30,000	49,950.-	99.90%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de conseil et de services externes en matière de TI (analyse, programmation, conseils pour les réseaux et les systèmes, hébergement de systèmes, etc.) et d'autres opérateurs externes (opérateurs, administrateurs, ingénieurs-système, etc.)

CHAPITRE A-2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

A-2 2 0 Matériel et installations techniques

A-2 2 0 0 Premier équipement en matériel et installations

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
17,000	15,000	14,957.29	87.98%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat et l'installation initiale ou le renouvellement de matériel destiné à la reproduction et à l'archivage de documentation sous n'importe quelle forme, ainsi que du matériel audiovisuel, de traitement du courrier, de bibliothèque, d'interprétation et tout autre matériel technique et de bureau.

A-2 2 0 2 Location de matériel et installations

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la location de télécopieurs, de photocopieurs et de diverses installations techniques.

A-2 2 0 3 Entretien, utilisation et réparation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
10,000	8,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation du matériel.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES (suite)

A-2 2 1 Mobilier

A-2 2 1 0 Bureau, logement et séjour

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
10,000	15,000	520.-	5.20%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de mobilier de bureau et de mobilier spécialisé, y compris du mobilier ergonomique, des rayonnages pour les archives, etc.

A-2 2 1 3 Entretien, utilisation et réparation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation du mobilier.

A-2 2 3 Location de matériel de transport

A-2 2 3 0 Location de matériel de transport

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
2,000	2,000	134.10	6.71%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de la location de véhicules pour de courtes ou de longues périodes.

A-2 2 5 Documentation et bibliothèque

A-2 2 5 0 Fonds de bibliothèque, achats de livres

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	1,000	222.72	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les acquisitions d'ouvrages, documents et autres publications.

A-2 2 5 1 Équipements pour bibliothèques

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat d'équipements spéciaux pour bibliothèques.

A-2 2 5 2 Abonnements aux journaux et périodiques

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	1,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnement à des journaux et à des périodiques en fonction des besoins de l'Agence.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES (suite)

A-2 2 5 Documentation et bibliothèque (suite)

A-2 2 5 4 Frais de reliure et de conservation des ouvrages

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de reliure et autres indispensables à la conservation des ouvrages et périodiques.

CHAPITRE A-2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

A-2 3 0 Papeterie et fournitures de bureau

A-2 3 0 0 Papeterie et fournitures de bureau

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
28,000	31,000	31,510.18	112.54%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fournitures de bureau, les consommables informatiques et les articles de papeterie.

A-2 3 2 Charges financières

A-2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
5,000	5,000	3,447.62	68.95%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunication interbancaire.

A-2 3 2 1 Pertes de change

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les pertes de change encourues par l'Agence dans le cadre de la gestion de son budget, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des bénéfices de change.

A-2 3 3 Frais de contentieux

A-2 3 3 0 Frais de contentieux

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT (suite)

A-2 3 4 Dommages et intérêts

A-2 3 4 0 Dommages et intérêts

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par l'Agence au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.

A-2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

A-2 3 5 0 Assurances diverses

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les assurances globales, responsabilité civile, vol, ordinateurs, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances.

A-2 3 5 2 Frais divers de réunions internes

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation des réunions internes.

A-2 3 5 3 Travaux de manutention et déménagement de services

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
23,000	27,000	16,950.-	73.70%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts liés aux déménagements, regroupements et manutentions de service (réception, stockage et installation) pour ce qui est de l'équipement, du mobilier et des fournitures de bureau.

A-2 3 5 5 Publications et reproduction de documents

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
11,000	11,000	3,298.63	29.99%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais des publications officielles et des appels d'offres ainsi que la reproduction et la traduction de documents en rapport avec le fonctionnement de l'Agence.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

A-2 4 0 Affranchissement et télécommunications

A-2 4 0 0 Affranchissement de correspondance et frais de port

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
23,000	26,000	21,962.35	95.49%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à l'affranchissement et aux frais de port, y compris l'envoi de colis postaux.

A-2 4 1 Télécommunications

A-2 4 1 0 Redevances de télécommunications

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
131,000	131,000	107,470.07	82.04%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les redevances de location, les frais d'appel et de messagerie, les frais de maintenance, de réparation et d'entretien des équipements, les redevances d'abonnement, les frais de communications (téléphone, télex, télévision, téléconférence, vidéoconférence, y compris les frais de toute transmission de données), Il couvre également l'achat d'annuaires.

A-2 4 1 1 Équipements de télécommunications

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
15,000	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'équipement d'immeubles en matière de télécommunications, et notamment d'achat, de location, d'installation et de maintenance concernant le câblage. Il couvre également l'acquisition de téléphones portatifs et de matériel accessoire ainsi que les frais d'assistance technique.

CHAPITRE A-2 5 — FRAIS DE RÉUNIONS

A-2 5 5 Frais divers pour les réunions

A-2 5 5 0 Frais divers pour les réunions

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
9,000	26,000	21,146.99	234.97%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses des conférences, réunions et séminaires lorsqu'elles ne sont pas en relation avec l'infrastructure existante de l'Agence.

CHAPITRE A-2 6 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

A-2 6 0 Études, enquêtes, consultations

A-2 6 0 1 Études, enquêtes, consultations

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
30,000	30,000	77,550.-	258.50%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses exposées pour des études spécialisées confiées à des experts ou consultants si l'Agence et son personnel ne disposent pas de l'expertise adéquate, En outre, ce crédit couvre les coûts de l'audit externe.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE A-2 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 2

A-2 9 0 Réserve pour le titre 2

A-2 9 0 0 Réserve pour le titre 2

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Réserve pour le titre 2.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE B0-3

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
B0-3 1 0	CHAPITRE B0-3 1 Dignité				
B0-3 1 0 1	Dignité	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article B0-3 1 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 1 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 2 0	CHAPITRE B0-3 2 Asile, immigration et intégration des migrants				
B0-3 2 0 1	Asile, immigration et intégration des migrants	p.m.	p.m.	1,632,909.71	N/A
	Article B0-3 2 0 — Total	p.m.	p.m.	1,632,909.71	N/A
B0-3 2 1	Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel				
B0-3 2 1 1	Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel	330,000	10,000	479,811.60	145.40%
	Article B0-3 2 1 — Total	330,000	10,000	479,811.60	145.40%
B0-3 2 2	Visas et contrôles aux frontières				
B0-3 2 2 1	Visas et contrôles aux frontières	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article B0-3 2 2 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 2 3	Immigration et intégration des migrants, le visa et le contrôle aux frontières et l'asile				
B0-3 2 3 0	Immigration et intégration des migrants, le visa et le contrôle aux frontières et l'asile	1,090,000	460,000	0.-	N/A
	Article B0-3 2 3 — Total	1,090,000	460,000	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 2 — TOTAL	1,420,000	470,000	2,112,721.31	148.78%
B0-3 3 1	CHAPITRE B0-3 3 Racisme, xénophobie et intolérance qui y est associée				
B0-3 3 1 1	Racisme, xénophobie et intolérance qui y est associée	85,000	25,000	184,155.43	216.65%
	Article B0-3 3 1 — Total	85,000	25,000	184,155.43	216.65%
B0-3 3 2	Discrimination				
B0-3 3 2 1	Discrimination	1,791,000	2,871,000	1,485,155.54	82.92%
	Article B0-3 3 2 — Total	1,791,000	2,871,000	1,485,155.54	82.92%
B0-3 3 3	Les droits de l'enfant, y compris la protection des enfants				
B0-3 3 3 1	Les droits de l'enfant, y compris la protection des enfants	p.m.	p.m.	994,211.71	N/A
	Article B0-3 3 3 — Total	p.m.	p.m.	994,211.71	N/A

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
B0-3 3 4	Intégration de Roma				
B0-3 3 4 0	Intégration de Roma	570,000	229,000	0.-	N/A
	Article B0-3 3 4 — Total	570,000	229,000	0.-	N/A
B0-3 3 5					
B0-3 3 5 0	Droits de l'enfant	535,000	590,000	0.-	N/A
	Article B0-3 3 5 — Total	535,000	590,000	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 3 — TOTAL	2,981,000	3,715,000	2,663,522.68	89.35%
B0-3 5 0	CHAPITRE B0-3 5 Participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de celle-ci				
B0-3 5 0 1	Participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de celle-ci	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article B0-3 5 0 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 5 — TOTAL	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 6 0	CHAPITRE B0-3 6 Accès à une justice efficace et indépendante				
B0-3 6 0 1	Accès à une justice efficace et indépendante	p.m.	p.m.	1,026,013.86	N/A
	Article B0-3 6 0 — Total	p.m.	p.m.	1,026,013.86	N/A
B0-3 6 1	Indemnisation des victimes				
B0-3 6 1 1	Indemnisation des victimes	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article B0-3 6 1 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
B0-3 6 2	Accès à la justice				
B0-3 6 2 0	Accès à la justice	726,850	340,000	0.-	N/A
	Article B0-3 6 2 — Total	726,850	340,000	0.-	N/A
B0-3 6 3	Victimes de crime, y compris la compensation aux victimes du crime				
B0-3 6 3 0	Victimes de crime, y compris la compensation aux victimes du crime	18,000	60,000	0.-	N/A
	Article B0-3 6 3 — Total	18,000	60,000	0.-	N/A
B0-3 6 4	Coopération judiciaire, excepté en matière pénale				
B0-3 6 4 0	Coopération judiciaire, excepté en matière pénale	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	Article B0-3 6 4 — Total	p.m.	p.m.	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 6 — TOTAL	744,850	400,000	1,026,013.86	137.75%
B0-3 7 0	CHAPITRE B0-3 7 Recherche et collecte de données				
B0-3 7 0 1	Recherche et collecte de données	300,000	475,000	717,657.06	239.22%
	Article B0-3 7 0 — Total	300,000	475,000	717,657.06	239.22%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2015 (1)	Crédits 2014 (2)	Exécution 2013 (3)	Variation % (4) = (3)/(1)
B0-3 7 1	Communication et sensibilisation				
B0-3 7 1 1	Communication et sensibilisation	975,000	1,195,000	1,080,269.38	110.80%
	Article B0-3 7 1 — Total	975,000	1,195,000	1,080,269.38	110.80%
	CHAPITRE B0-3 7 — TOTAL	1,275,000	1,670,000	1,797,926.44	141.01%
	CHAPITRE B0-3 8				
B0-3 8 0	Organes de l'Agence et mécanismes de consultation				
B0-3 8 0 1	Organes de l'Agence	270,000	255,000	236,275.42	87.51%
B0-3 8 0 2	Mécanismes de consultation	220,000	220,000	211,897.16	96.32%
	Article B0-3 8 0 — Total	490,000	475,000	448,172.58	91.46%
	CHAPITRE B0-3 8 — TOTAL	490,000	475,000	448,172.58	91.46%
	CHAPITRE B0-3 9				
B0-3 9 0	Réserve pour le titre 3				
B0-3 9 0 0	Réserve pour le titre 3	139,150	105,000	0.-	N/A
	Article B0-3 9 0 — Total	139,150	105,000	0.-	N/A
	CHAPITRE B0-3 9 — TOTAL	139,150	105,000	0.-	N/A
	Titre B0-3 — Total	7,050,000	6,835,000	8,048,356.87	114.16%

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

TITRE B0-3

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

CHAPITRE B0-3 1 — DIGNITÉ

B0-3 1 0 Dignité

B0-3 1 0 1 Dignité

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de dignité. Il comprend en particulier les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

CHAPITRE B0-3 2 — LIBERTÉS

B0-3 2 0 Asile, immigration et intégration des migrants

B0-3 2 0 1 Asile, immigration et intégration des migrants

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	1,632,909.71	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière d'asile, d'immigration et d'intégration des migrants. Il comprend en particulier les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 2 1 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

B0-3 2 1 1 Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
330,000	10,000	479,811.60	145.40%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de société de l'information et, en particulier, du respect de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 2 — LIBERTÉS (suite)

B0-3 2 2 Visas et contrôles aux frontières

B0-3 2 2 1 Visas et contrôles aux frontières

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de visas et de contrôle aux frontières. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 2 3 Immigration et intégration des migrants, le visa et le contrôle aux frontières et l'asile

B0-3 2 3 0 Immigration et intégration des migrants, le visa et le contrôle aux frontières et l'asile

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
1,090,000	460,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière d'asile, d'immigration et intégration des migrants, le visa et le contrôle aux frontières et l'asile. Il comprend en particulier les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

CHAPITRE B0-3 3 — ÉGALITÉ

B0-3 3 1 Racisme, xénophobie et intolérance qui y est associée

B0-3 3 1 1 Racisme, xénophobie et intolérance qui y est associée

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
85,000	25,000	184,155.43	216.65%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de racisme, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 3 — ÉGALITÉ (suite)

B0-3 3 2 Discrimination

B0-3 3 2 1 Discrimination

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
1,791,000	2,871,000	1,485,155.54	82.92%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les activités de l'Agence en matière de discrimination. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 3 3 Les droits de l'enfant, y compris la protection des enfants

B0-3 3 3 1 Les droits de l'enfant, y compris la protection des enfants

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	994,211.71	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les activités de l'Agence en matière de droits de l'enfant, y compris la protection des enfants. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 3 4 Intégration de Roma

B0-3 3 4 0 Intégration de Roma

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
570,000	229,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de intégration de Roma. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 3 — ÉGALITÉ (suite)

B0-3 3 5 Droits de l'enfant

B0-3 3 5 0 Droits de l'enfant

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
535,000	590,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les activités de l'Agence en matière de droits de l'enfant. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

CHAPITRE B0-3 5 — DROITS DES CITOYENS

B0-3 5 0 Participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de celle-ci

B0-3 5 0 1 Participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de celle-ci

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de celle-ci. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

CHAPITRE B0-3 6 — JUSTICE

B0-3 6 0 Accès à une justice efficace et indépendante

B0-3 6 0 1 Accès à une justice efficace et indépendante

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	1,026,013.86	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière d'accès à une justice efficace et indépendante. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 6 — JUSTICE (suite)

B0-3 6 1 Indemnisation des victimes

B0-3 6 1 1 Indemnisation des victimes

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière d'indemnisation des victimes. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 6 2 Accès à la justice

B0-3 6 2 0 Accès à la justice

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
726,850	340,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière d'accès à la justice. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

B0-3 6 3 Victimes de crime, y compris la compensation aux victimes du crime

B0-3 6 3 0 Victimes de crime, y compris la compensation aux victimes du crime

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
18,000	60,000	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de victimes de crime, y compris la compensation aux victimes du crime. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 6 — JUSTICE (suite)

B0-3 6 4 Coopération judiciaire, excepté en matière pénale

B0-3 6 4 0 Coopération judiciaire, excepté en matière pénale

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
p.m.	p.m.	0.-	N/A

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût des activités de l'Agence en matière de coopération judiciaire, excepté en matière pénale. Il comprend notamment les coûts suivants: collecte, enregistrement, analyse et diffusion des informations et données pertinentes; élaboration de méthodes et de normes afin d'améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen; réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et coopération en la matière; formulation et publication de conclusions et d'avis à destination des institutions européennes et des États membres de l'UE; publication de rapports thématiques; élaboration d'une stratégie de communication et promotion du dialogue avec la société civile; création de réseaux et coopération avec les parties prenantes, éducation aux droits de l'homme et organisation de conférences et d'événements sur ce thème. En outre, ce crédit couvre les coûts des traductions correspondantes.

CHAPITRE B0-3 7 — ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES HORIZONTALES

B0-3 7 0 Recherche et collecte de données

B0-3 7 0 1 Recherche et collecte de données

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
300,000	475,000	717,657.06	239.22%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le coût de la collecte, de l'enregistrement, de l'analyse et de la diffusion des informations et des données pertinentes, de l'élaboration de méthodes et de normes destinées à améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen, de la réalisation de recherches scientifiques et d'enquêtes, d'études préparatoires et de faisabilité et de la coopération en la matière.

B0-3 7 1 Communication et sensibilisation

B0-3 7 1 1 Communication et sensibilisation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
975,000	1,195,000	1,080,269.38	110.80%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des activités de l'Agence en matière de communication et de sensibilisation dans le domaine des droits fondamentaux. Il comprend également les coûts des services de traduction et d'interprétation correspondants.

CHAPITRE B0-3 8 — ORGANES DE L'AGENCE ET MÉCANISMES DE CONSULTATION

B0-3 8 0 Organes de l'Agence et mécanismes de consultation

B0-3 8 0 1 Organes de l'Agence

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
270,000	255,000	236,275.42	87.51%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts liés aux réunions des organes de l'Agence, tels que le conseil d'administration et le bureau exécutif, les groupes de travail et/ou comités du conseil d'administration, ainsi que les dépenses exposées par le comité scientifique. Il comprend les frais de voyage et de logement, les indemnités journalières et les dépenses accessoires des membres du conseil d'administration et du bureau exécutif assistant aux réunions du conseil d'administration, du bureau exécutif et des groupes de travail. Il couvre également les coûts des services de traduction et d'interprétation correspondants.

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE B0-3 8 — ORGANES DE L'AGENCE ET MÉCANISMES DE CONSULTATION (suite)

B0-3 8 0 Organes de l'Agence et mécanismes de consultation (suite)

B0-3 8 0 2 Mécanismes de consultation

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
220,000	220,000	211,897.16	96.32%

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts liés aux réunions des Agents de Liaison Nationaux et la Plateforme des droits fondamentaux.

CHAPITRE B0-3 9 — RÉSERVE POUR LE TITRE 3

B0-3 9 0 Réserve pour le titre 3

B0-3 9 0 0 Réserve pour le titre 3

Crédits 2015	Crédits 2014	Exécution 2013	Variation % 2013/2015
139,150	105,000	0.-	N/A

Commentaires

Réserve pour le titre 3.

Partie II - Tableau des effectifs

Annexe A - Tableau des effectifs

Tableau des effectifs

Groupe de fonctions et grade	Postes permanents				Postes temporaires			
	2015 (postes autorisés)	2014 (postes autorisés)	2013 (postes autorisés)	2013 (effectivement occupés)	2015 (postes autorisés)	2014 (postes autorisés)	2013 (postes autorisés)	2013 (effectivement occupés)
AD16	-	-	-	-	-	-	-	-
AD15	-	-	-	-	1	1	1	1
AD14	-	-	-	-	1	-	-	-
AD13	-	-	-	-	2	3	3	1
AD12	-	-	-	-	10	9	11	1
AD11	-	-	-	-	-	-	-	6
AD10	-	-	-	-	14	15	15	2
AD9	-	-	-	-	11	11	11	5
AD8	-	-	-	-	1	1	1	8
AD7	-	-	-	-	4	5	5	15
AD6	-	-	-	-	2	2	3	7
AD5	-	-	-	-	-	-	-	1
Total AD	-	-	-	-	46	47	50	47
AST11	-	-	-	-	-	-	-	-
AST10	-	-	-	-	1	1	1	-
AST9	-	-	-	-	3	-	-	-
AST8	-	-	-	-	3	3	3	3
AST7	-	-	-	-	7	8	9	4
AST6	-	-	-	-	12	6	4	2
AST5	-	-	-	-	-	1	1	7
AST4	-	-	-	-	1	9	9	10
AST3	-	-	-	-	-	-	-	2
AST2	-	-	-	-	-	-	1	-
AST1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total AST	-	-	-	-	27	28	28	28
AST/SC6	-	-	-	-	-	-	-	-
AST/SC5	-	-	-	-	-	-	-	-
AST/SC4	-	-	-	-	-	-	-	-
AST/SC3	-	-	-	-	-	-	-	-
AST/SC2	-	-	-	-	-	-	-	-
AST/SC1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total AST/SC	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	73	75	78	75

État des recettes et des dépenses

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Annexe B – Estimation du nombre d'agents contractuels (exprimé en équivalents temps plein) et experts nationaux détachés

Postes d'agents contractuels	2015	2014	2013
FG IV	18	18	18
FG III	9	9	9
FG II	2	2	2
FG I	-	-	-
Total	29	29	29
Postes d'experts nationaux détachés	2015	2014	2013
	9	9	9
Total	38	38	38